



## **POUR QUE VIVE LE THEATRE PARIS-VILLETTE !**

Fin septembre dernier, la mairie de Paris annonçait qu'elle ne reconduirait plus la subvention qu'elle accordait depuis plus de 20 ans au Théâtre Paris-Villette, mettant ainsi un terme brutal à une aventure singulière de notre paysage théâtral.

Le Paris-Villette souffre d'un sous-financement reconnu par tous (y compris par la ville de Paris), et d'un déficit structurel cumulé au fil des années. La situation financière du théâtre n'a pas permis de commencer la saison « normalement ». Les salaires de septembre des 10 permanents n'ont été versés qu'à hauteur de 60%, et aucune autre rémunération n'a été perçue depuis. Les compagnies programmées depuis l'annonce ont dû, pour leur part, trouver dans l'urgence d'autres montages financiers afin que les représentations de leurs spectacles aient lieu dans des conditions acceptables.

Depuis cette décision, véritable « fait du prince », de la ville de Paris (tutelle unique) les salariés et les compagnies programmées dans les semaines à venir vivent aujourd'hui une angoisse insupportable, d'autant plus que l'incertitude est totale quant à leur avenir.

Les organisations syndicales (Cgt, Fo, Syndeac), un certain nombre de professionnels du spectacle ainsi que le public, se sont mobilisés afin de leur témoigner de leur soutien et de peser à leurs côtés pour trouver une sortie par le haut. Cette solution, qui dépend essentiellement de la Ville, doit permettre le maintien de l'activité théâtrale dans les lieux, ainsi que de l'ensemble des contrats de travail et de la programmation.

La Cgt Spectacle et ses syndicats (Sfa, Synptac, Snam) souhaitent donc :

- que la ville de Paris cesse de jouer avec les nerfs des salariés et qu'elle concrétise enfin ses engagements verbaux en prenant toutes ses responsabilités. A cet effet, la Mairie de Paris doit publier sans attendre un nouvel appel d'offre pour la reprise d'activité du Théâtre Paris-Villette dès janvier 2013 qui garantisse bien évidemment la poursuite des contrats de travail de l'ensemble des salariés ;
- un engagement ferme et concret de la part de la Ville de Paris pour trouver des lieux pouvant accueillir tous les spectacles programmés sur la saison 2012-2013 ;
- que le bail d'occupation du lieu soit au plus vite renouvelé avec l'Etat, via l'Etablissement Public Parc et Grande Halle de la Villette et que soit réaffirmée à cette occasion la collaboration entre ces établissements ;
- qu'un tour de table immédiat de l'ensemble des collectivités territoriales (Ville de Paris, Région Ile-de-France) permette leur participation à l'avenir à un financement pérenne du Théâtre Paris-Villette.

La Cgt Spectacle réaffirme qu'un différend entre une tutelle et un directeur d'entreprise ne peut pas plus longtemps remettre en cause un financement public à la création ni la situation des salariés.

La Cgt Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à apporter leur soutien aux salariés du théâtre et aux compagnies en participant aux rassemblements qui auront lieu prochainement.

Vous êtes aussi invités à participer solidairement au fonds de soutien pour les salariés du Paris-Villette, géré par les organisations syndicales et centralisé au Synptac Cgt.

*Paris, le 13 novembre 2012.*

- Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - Email : [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60